

**ANNEXE 51-102A3**  
**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT**

**Rubrique 1    Dénomination et adresse de la société**

Exploration Azimut inc. (la « **société** »)  
110 rue De La Barre  
Bureau 224  
Longueuil (Québec)  
J4K 1A3

**Rubrique 2    Date du changement important**

9 septembre 2022.

**Rubrique 3    Communiqué**

Le communiqué a été diffusé le 9 septembre 2022.

**Rubrique 4    Résumé du changement important**

Clôture d'une transaction d'achat et de vente et réduction du nombre d'actions ordinaires en circulation.

**Rubrique 5    Description circonstanciée du changement important**

Le 9 septembre 2022, la société a vendu sa participation de 23,77 % dans la coentreprise Éléonore Sud à des sociétés affiliées à Newmont Corporation (« **Newmont** ») et de Fury Gold Mines Limited en échange de 2 900 000 actions ordinaires émises et en circulation de la société qui étaient contrôlées directement ou indirectement par Newmont et qui ont été annulées lors de la clôture de cette transaction. Le retour au trésor de ces actions ordinaires a réduit le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la société à 79 293 844.

Suite à l'annulation de 2 900 000 actions ordinaires dans le cadre de cette transaction, la participation de Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico Eagle** ») dans les actions ordinaires de la société est passée d'approximativement 9,74 % à 10,09 %. Immédiatement après la clôture de cette transaction, Agnico Eagle et la société ont conclu une convention de droits de l'investisseur modifiée et mise à jour en vertu de laquelle, entre autres, Agnico Eagle s'est vu accorder le droit de participer à de futures émissions d'actions afin de maintenir sa participation dans la société au moment d'une telle émission ou d'acquérir une participation maximale de 12 % dans la société.

De plus, le 9 septembre 2022, la société a annoncé que Newmont avait exercé son droit de se retirer volontairement de la coentreprise Wabamisk. Dans le cadre de ce retrait, Newmont a transféré sa participation de 51 % dans la coentreprise Wabamisk à la société, ce qui

a permis à la société de regagner un intérêt de 100 % dans la propriété Wabamisk.

**Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102**

Sans objet.

**Rubrique 7 Information omise**

Aucune.

**Rubrique 8 Membre de la haute direction**

Jean-Marc Lulin  
Président et chef de la direction  
Tél. : (450) 646-3015

**Rubrique 9 Date de la déclaration**

9 septembre 2022.